



**EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association  
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 11 septembre 2024

Présidence : Mme Catherine Dutoit

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL  
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 06/2024 présenté par le Comité de direction,  
Où le rapport de la Commission de gestion,  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**Adopte**

- le budget 2025 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" avec un amendement :
- Supprimer un CDD à hauteur de CHF 82'400.--, ce qui amène le compte 6000.3012.10 « Hors DO – traitements temporaires » à CHF 164'800.--.

**Prend acte**

1. du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2024 à 2032
2. du tableau du suivi des fonds de réserve
3. des tableaux des ETP (DO vs budgétés)
4. du tableau budget vs coût par habitant

Ainsi délibéré en séance le 11 septembre 2024.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :

  
C. Dutoit

La Secrétaire :

  
S. Gesteli